



### LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

***Le printemps nous revient avec depuis quelques jours, tantôt sa tendresse de lumière tiède, tantôt ses aiguilles cristallines collée(s) à nos visages en entier retrouvés... De quoi donner envie de re-fleurir notre vie de village!***

*Et tout en même temps, aux frontières de l'Europe, depuis plus d'un mois les rumeurs de guerre envahissent notre bande son.*

*A nouveau, (après les Afghans qui dès l'automne étaient juste là, à nos portes), des familles (surtout femmes et enfants car les hommes sont réquisitionnés au combat) se déplacent et fuient l'Ukraine bombardée... Déjà arrivés dans le département, ils peuvent très vite, si vous le voulez bien, venir jusqu'à Mont-Dauphin.*

*Dans l'effroi de la proximité du conflit, contrairement à l'habitude, la décision de s'organiser à l'accueil, est officielle et unanime!*

*Le conseil municipal de Mont-Dauphin ne fait pas exception, il est favorable à l'accueil de réfugiés ukrainiens à l'unanimité.*

*C'est donc spontanément que nous publions un feuillet spécial de notre Mont-Dauphin infos autour de l'imminente possibilité d'accueillir ces exilés de la guerre au sein de notre commune.*

*La situation extrêmement critique risque de s'étirer indéfiniment, et nous amène à réfléchir à des moyens durables.*

*Nous constatons que la commune ne dispose pas actuellement de structure digne de ce nom et en bon état pour accueillir correctement dans la durée.*

*Mais nous connaissons les capacités humaines de notre village et nous nous en remettons donc aux personnes du village pleines de ressources désirant accueillir individuellement.*

*Plus largement, il s'agit de vous informer et de relayer les actions sur le territoire auxquelles nous pouvons participer.*

*Les collectes en lien avec Guillestre, les repas organisés par le comité des fêtes au Bénéfice de la croix rouge pour l'Ukraine, le village bouge déjà!*

*Aujourd'hui, surtout, nous sommes évidemment toujours persuadé(es) que les forces individuelles de chacun pourraient être décuplées par une organisation plus collective. C'est ce que nous voulons expérimenter avec un tout nouveau site participatif pour nous aider, avec le temps, à construire notre village ensemble. N'hésitez pas à partager vos idées et vos ressources avec d'autres.*

*Camille pour le Conseil Municipal*





### Contexte municipal

Aujourd'hui, la commune vous sollicite pour mesurer la volonté des villageois d'engager des démarches avec une vraie dynamique de village :

Le ministère de l'Intérieur a d'ailleurs demandé aux préfets de recenser et de coordonner les aides disponibles sur les territoires. Nous pourrions ainsi faire remonter à notre préfète les possibilités, notamment d'hébergement, disponibles dans notre commune.

A ces fins, vous trouverez dans le feuillet spécial un questionnaire qui peut être retourné en format papier à la mairie. Le document est également disponible dans le hall de la Mairie, et en téléchargement sur le site internet communal : <http://www.montdauphin.vauban.fr/site-des-cercles>).

Vous pouvez également utiliser la plate-forme nationale dédiée :

<https://parrainage.refugies.info/>

*Le comité des fêtes, et Le glacier bleu nous proposent un repas de soutien au peuple Ukrainien, le mardi 05 avril dès 19h.*

*Il s'agit d'un dîner à thème dont tous les bénéfices seront reversés à la Croix-Rouge française en aide aux Ukrainien(ne)s. Tarif libre (10 € minimum) - Réservation par SMS au 06 30 53 17 00*

### Armoire solidaire

Un point collecte-récupération alimentaire et non alimentaire est installé dans le hall de l'ancienne poste. Il s'agit d'un système d'échange anonyme où vous pouvez déposer ou prendre des victuailles de première nécessité ou besoins divers mentionnés sur les listes affichées.

- Les denrées collectées sont généralement distribuées au Refuge Solidaire de Briançon, à l'Abri Janvier de Guillestre, dont les besoins sont constants et leur fonctionnement repose entièrement sur des actions citoyennes spontanées, ainsi qu'au Secours Populaire ou à la Croix Rouge.

 Des collectes ponctuelles à destination de l'Ukraine sont organisées, à une échelle plus large, intercommunale, avec des consignes précises sur la nature des dons et le conditionnement.

*Renseignements : Barbara Fougnon et Camille Rouzet.*

**Vous retrouverez les informations locales relatives à la solidarité UKRAINE sur le site internet communal.**

<https://www.montdauphin-vauban.fr/fr/mairie-de-mont-dauphin/solidarite-ukraine>

**Un cercle solidarité est également en place :**

<https://cercles.montdauphin-vauban.fr/cercles-echange/solidarite-ukraine>

**Il permet de partager les informations relatives à la crise en Ukraine, et d'échanger sur le sujet.**

*Renseignements : Hélène Teyssèdre, Barbara Fougnon et Camille Rouzet.*

## INFORMATIONS COVID-19

### Mesures sanitaires - Covid-19 - Vaccination

Toutes les informations sont à retrouver sur le site du Gouvernement ou en appelant le 0 800 130 000 (appel gratuit).

Différents documents et informations sont disponibles dans le hall de la Mairie et sur le site internet communal.

*Prenez soin de vous et des autres*

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES



Elections présidentielles : premier tour le 10 avril 2022 (8h-19h)  
second tour : 24 avril 2022

Elections législatives : premier tour : le 12 juin 2022 (8h-18h)  
second tour : le 19 juin 2022

Il vous est possible de vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 6 mai pour les élections législatives (en mairie).

Si vous ne pouvez pas être présent le jour des scrutins, pensez à faire une procuration. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

## LES NOUVELLES DU VILLAGE FORTIFIÉ

### COMMUNICATION - GOUVERNANCE PARTAGÉE

#### Site internet-application cercles



#### S'informer - Participer

La mairie de Mont-Dauphin met à la disposition de tous les Mont-Dauphinois des outils collaboratifs pour s'informer, échanger leurs points de vue et élaborer ensemble des projets. Toutes les personnes domiciliées au village peuvent participer.

**Les cercles d'échange**  
Les cercles d'échange sont un espace mis à votre disposition pour échanger sur des sujets abordés dans le village et élaborer des projets.  
Ils peuvent être initiés librement par chacun des habitants de Mont-Dauphin.  
De même les villageois peuvent rejoindre les cercles qui les intéressent.  
Les membres d'un cercle communiquent en interne (discussion, échanges de doc, organisation...) avant de faire un relais vers le reste du village et le conseil municipal.

**Ressources**  
Des documents sont mis à votre disposition en consultation libre, par la Mairie et par les cercles d'échange. Cette rubrique s'enrichira avec le temps, n'hésitez pas à la visiter de temps en temps pour vous tenir informé !  
Vous en trouvez de différents types :  
images  
documents  
photos  
vidéos et audio.

**Publications récentes**

Titre	Cercle
Liste des besoins non alimentaires aux Rufes Solidaires de Briançon et Gaillastre	Cercle solidarité

**Sondages en cours**

Titre	Date de début	Durée
Exposition nocturne	03/01/2022 - 00:00	9 mois

L'outil dédié à la participation citoyenne est désormais ouvert à tous les mont-dauphinois.

Vous y trouverez : un espace d'échanges type forum (les cercles d'échanges), un espace avec les ressources, les publications (synthèse, documents, compte rendu) et la possibilité de voter et donner son avis via des sondages.

Les documents publiés et ressources sont consultables sans compte personnel.

Par contre, la participation nécessite de se connecter via votre compte personnel (login + mot de passe)..

En cas de questions, de difficultés, l'élue référente vous propose de la rejoindre en mairie le mardi matin sur RDV pour vous aider à l'explorer; Contactez Camille Rouzet, 06 68 83 26 28.

Lien vers le site "cercles": <https://cercles.montdauphin-vauban.fr>

## Communication - réseaux sociaux



- **Nous vous rappelons que le "Whatsapp du village" est destiné aux informations pratiques et à l'entraide au sein du village, dans le respect des individus, de leurs opinions et de la vie privée.**



- Pour les messages personnels ou réponse à une personne, privilégiez une réponse ciblée plutôt que collective. Sur whatsapp, vous pouvez répondre directement au message d'une personne en cliquant sur son nom! Cela évite des messages personnels envoyés à tous, qui noient les messages importants ou/et collectifs. !! Vérifiez les sources des messages.



évitent des messages personnels envoyés à tous, qui noient les messages importants ou/et collectifs. !! Vérifiez les sources des messages.

*Si vous souhaitez être inscrit au groupe Whatsapp du village : adressez-vous au cercle Communication ou à tout autre utilisateur administrateur.*

## Permanences France Services / conseils numérique:

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras via son pôle services à la population, propose en plus des ouvertures permanentes à Guillestre, une permanence mensuelle à Mont Dauphin :

**-Un agent France Services** accompagne les usagers dans leurs démarches administratives (carte grise, dossier retraite, dossier CAF...).

Les usagers devront ramener tous les documents relatifs à leur(s)démarche(s) afin de pouvoir réaliser les dossiers. La liste des documents nécessaires peut être demandée à l'avance en contactant le France service de Guillestre au 04.92.45.42.42.

**-Un conseiller numérique** aide les usagers dans la prise en main de leurs outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone...). Il pourra vous assister pour la création d'une adresse e-mail, la gestion des réseaux sociaux ou encore la protection de vos données personnelles. Des ordinateurs et tablettes avec connexion internet seront mis à disposition durant les permanences.

Tout cela afin de faciliter la réalisation des démarches administratives et l'accès aux outils numériques, notamment pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer sur les points d'accueil France Services.

Ce service est gratuit pour les municipalités et les usagers.

**Prochaines permanences : lundi 11 avril, 9 mai, et 6 juin de 10h à 12h**

**De nombreuses informations sont aussi à votre disposition dans le hall de la mairie. Une boîte à idées est également disponible!**

*Référentes communication : Barbara Fougnon, Camille Rouzet, Pomme-Elise Mazuel*

## BIEN VIVRE ET CADRE DE VIE

### Stationnement - circulation

Pour rappels :

- La vitesse est limitée dans l'ensemble de la place-forte à 30 km/h.
- Le stationnement est interdit dans la rue Catinat (jusqu'au monument aux morts), rue de l'Arsenal (jusqu'à la Place d'Armes), et rue Rouget de l'Isle, tout comme sur les trottoirs.
- Le stationnement aux intersections des rues est à éviter car potentiellement dangereux (code de la route).
- La circulation motorisée n'est pas autorisée dans la plantation et sur sentiers (sauf autorisation)

Référent : Yann Foutieau : [yann.foutieau@yahoo.fr](mailto:yann.foutieau@yahoo.fr)



## **Plantation - propreté canine**

Nos amis canins doivent être tenus en laisse dans le village, et ne sont pas autorisés à "jouer" au parc de jeux pour enfants. Pour améliorer la propreté du village et de la plantation, un distributeur de sachets d'hygiène canine a été installé dans le bas de la rue Catinat.



## **Déchets spéciaux et dépôts sauvages**

Savez vous que les points d'apport volontaire (molocks) ne sont pas une déchèterie ?

La déchèterie de Guillestre, située à moins de 4 km (1160 m à vol d'oiseau) est ouverte 6 jours sur sept.

Les déchets volumineux, déchets verts et cartons y seront mieux triés et valorisés.



## **Fleurissement**

Cette année encore, vous pouvez participer au fleurissement de la commune. Vous souhaitez participer aux opérations de plantation des fleurs, vous pouvez rejoindre le cercle fleurissement via le site participatif de la mairie :

<https://cercles.montdauphin-vauban.fr>

Si vous souhaitez la mise à disposition par la commune, d'une jardinière vide à fleurir par vos soins, par la commune, merci de le signaler auprès de l'agent municipal (Marion Delacour).

## **Potagers de Mont-Dauphin**

La commune met à disposition des habitants 30 petites parcelles à cultiver, par convention annuelle. *Tout aménagement, construction, mise en place d'équipement, plantation d'arbres ne sont pas autorisés.*

Les parcelles libérées ont été ré-attribuées à de nouveaux jardiniers. Maintenant c'est à vous de jardiner!

## **Jardin Potager Solidaire**

Le potager solidaire déménage dans une parcelle libre au niveau des jardins potagers. Cette année, y seront cultivées des pommes de terre et des plantes aromatiques: toutes les bonnes volontés sont bienvenues comme toujours!

Chaque jardinier-e peut également cultiver quelques plants à visée solidaire sur sa propre parcelle! Pour récupérer des plants ou pour en discuter, contacter le cercle solidarité: Barbara 06 30 32 15 22, Julie 06 22 81 07 64

## **Chenille processionnaire**

La chenille processionnaire est de retour. Elle a été signalée du côté du glacis (chef-lieu d'Eygliers). Cette chenille du pin à l'air inoffensive sort de leur cocon en procession (d'où leur nom) et sont très urticantes. Ne les touchez pas!

## **Ecole d'Eygliers - Mont-Dauphin**

Pour échanger au sujet des thématiques de l'école, vous pouvez contacter Barbara Fougnon au 06 30 32 15 22, déléguée à la vie scolaire.

Ecole d'Eygliers : Standard: 07 64 78 44 87 ; Directeur: 07 64 78 44 84

## **Prévention de la délinquance - Violences familiales et aux femmes**

Camille Rouzet est la conseillère municipale référente sur ces sujets. Elle est formée et disponible pour vous écouter, en toute discrétion. 06 68 83 26 28. Numéro vert, Violences faites aux femmes : 3919

## VIE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Référente développement économique et touristique: Hélène Teyssère

- L'épicerie ambulante **Vracadabra**, est présente à Mont-Dauphin tous les mardis de 16h à 18h30 place Vauban, devant le pavillon des officiers.  
Contact : [vracadabra@hotmail.com](mailto:vracadabra@hotmail.com)
- **Michel Aillaud**, fruits et légumes de saison, est présent de 15h30 à 17h le mardi, au même endroit.
- Il est également possible de commander du **poisson/fruits de mer**. La livraison a lieu tous les vendredis. Inscription : [Poiscaille - le circuit court de la mer](#).
- Commandes de **pain** à la **Ferme Vauban (Eyglies)** sur [www.lepainengage.com](http://www.lepainengage.com). Commandes le dimanche et le mercredi, livraisons le mardi et le vendredi à l'Atelier du poisson qui vole.
- **Prochainement** : Cécile Fiorletta sera ravie de vous accueillir dans le Restaurant et les chambres d'hôtes **Les Cent Ciels**, Rue Rouget de l'Isle.

### Appel à projet régional

La commune a répondu à l'appel à projet régional SITEX (sites touristiques exemplaire) pour le financement d'investissements pour l'amélioration de l'accueil des visiteurs et vacanciers, et valorisation touristique du site de Mont-Dauphin. Les candidatures sélectionnées et la subvention régionale correspondante seront validées et votées en juin 2022.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Site classé - quelques rappels

Mont-Dauphin (fortifications, fossés, bâtiments) est classé parmi les monuments historiques depuis 1966. Les abords de la place forte sont "site classé" depuis août 2015. A ce titre, certaines réglementations spécifiques s'appliquent :

- Travaux dans la place forte : Tous les travaux (hors travaux d'aménagement intérieur) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Merci de vous adresser en Mairie.
- Drones : Le survol de Mont-Dauphin est soumis à autorisation, de la part de la commune (domaine public), du ministère de la culture (CMN), du ministère des armées ou des propriétaires.
- Camping/caravaning : Le camping est interdit au sein ainsi qu'aux abords de la place forte, sauf éventuelle dérogation. (Art. R111-33 du code de l'urbanisme)

### Démarches d'urbanisme

*Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU (Guichet National des Autorisations d'Urbanisme). <https://urbanisme.geomas.fr/gnau>*

*Il vous est toujours possible de déposer (ou envoyer par la Poste) en Mairie le dossier en format papier.*

## LE BUDGET COMMUNAL

La dernière session du conseil municipal était en grande partie consacrée à la gestion financière de la commune, avec les votes concernant le compte administratif, les reports et affectations, et le budget primitif. 3 budgets sont concernés : le budget "général", le budget "projet culturel" et le budget "eau".

- Le compte administratif (CA) correspond au relevé de compte de la commune pour l'année 2021, avec les dépenses et les recettes réelles du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Le compte administratif permet de connaître la situation financière de la commune pour l'année 2021.

- Le vote du compte administratif permet de savoir si la commune a dégagé un excédent sur l'année 2021 ou est déficitaire. Ceci permet de déterminer le montant des reports, et des affectations sur les différents budgets :

### Affectations et reports de résultats 2021 :

	Budget général	Budget "projet culturel"	Budget "eau"
Fonctionnement (report)	286 491,49 €	2 182,51 €	2 810,37 €
Investissement (affectation)	52 152,97 €	0,00 €	10 237,48 €

- Le Budget Primitif (BP) est la construction financière de la politique communale, c'est-à-dire comment la commune gère financièrement ses dossiers, selon les 3 budgets. Chaque budget primitif doit être voté à l'équilibre. Chaque budget comprend dépenses et recettes, à la fois en fonctionnement, et en investissement.

- Le *fonctionnement* correspond à la vie quotidienne et la gestion de la municipalité : l'administration, le personnel, les dépenses générales, les animations...
- Les *investissements* concernent les projets de la commune à plus long terme, comme la rénovation des bâtiments, l'aménagement de l'espace public, les équipements, l'amélioration des services ou infrastructures.

### Budgets primitifs 2022 :

	Budget général	Budget "projet culturel"	Budget "eau"
Fonctionnement	597 387,22 €	6 688,00 €	35 020,23 €
Investissement	362 502,71 €	9 600,15 €	205 306,34 €

Certaines recettes de fonctionnement (dotation) sont déterminées par l'Etat. La fiscalité est de manière générale la valeur d'ajustement des finances. Les communes disposent de leviers sur 3 taxes : 2 taxes foncières, bâti et non bâti (recette de fonctionnement), et la taxe d'aménagement (recette d'investissement). La taxe d'habitation des résidences secondaires est gelée, mais il reviendra à partir de 2023 à la commune, de fixer le taux.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de relever le taux de la taxe foncière bâti de 2,04 point à 44,36. Ce taux n'avait pas été modifié depuis 2011.

### Budget "eau"

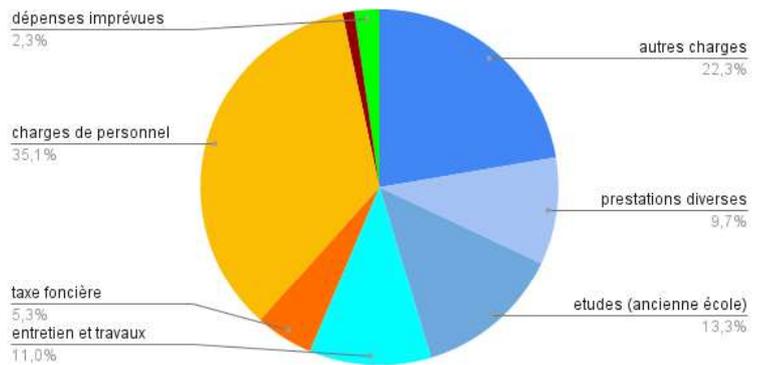
Le budget prévisionnel de fonctionnement Eau pour 2022 s'élève à environ 35000 €. Les investissements prévus s'élèvent à environ 205 000 € avec le schéma directeur eau potable/défense incendie et premiers travaux préconisés (env 50 000 €) et les travaux au captage de la Loubatière (140 000 €)

## Budget général

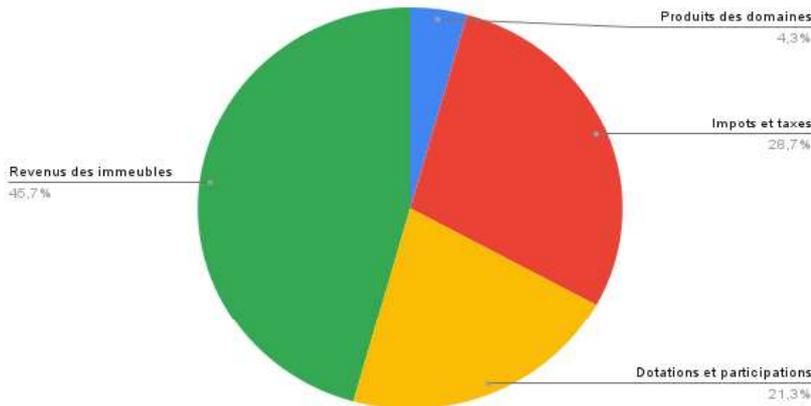
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à environ 596 000 €, mais environ 315 000 €, sans prendre en compte le virement à l'investissement (capitalisation).

Les recettes communales proviennent principalement des dotations de l'État, des taxes locales, et des revenus des immeubles communaux.

Dépenses de fonctionnement - général (hors virement vers investissement) - 2022



Recettes de fonctionnement - général (hors report) - 2022



Les dépenses d'investissement prévues en 2022 s'élèvent à environ 365 000 €, dont 151 400 € pour travaux de voirie, 60 000 € de travaux sur le patrimoine communal, et 24 350 € sur l'opération SITEX, 18 000 € pour le cimetière communal.

Les documents relatifs au budget peuvent être consultés en Mairie, aux heures d'ouverture au public.

Référents finances : Cyr Piaton & Laetitia Fournet

## LES MOTS CROISÉS DE MICH'

### HORIZONTALEMENT

- 1- Position des mains – Apocope de l'écran
- 2- Fomenté - Vient d'être
- 3- Poète – Type de société
- 4- Pauvreté
- 5- Champion - Agile
- 6- Zone désertique - Lumière
- 7- Voie – Symbole AU
- 8- Sortie - Berge
- 9- Règle - Exigeants
- 10- Des lustres et des lustres ! – Sans effets

### VERTICALEMENT

- A- Prénom en fleur
- B- Louvoyer
- C- Viennent avant les intérêts
- D- Pierres précieuses - Parcours
- E- Oiseaux -
- F- Confrontation - Aperçu
- G- Boissons gazeuses – Crie dans le bois
- H- Attentes
- I- Arrivés - Menaçant
- J- Nasa européenne – Direction Strasbourg !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## LE SAVEZ-VOUS ?

La commune a accueilli par le passé de nombreux réfugiés d'Europe de l'Est, quand et de quel pays ?

## PROJETS - TRAVAUX

### Cimetière communal

Dans le cadre de la bonne gestion du cimetière, la Mairie envisage la reprise des concessions en état d'abandon. Pour initier cette procédure longue (3 ans minimum), une visite pour constater l'état d'abandon a eu lieu le vendredi 3 décembre 2021.

Les familles concernées par des sépultures ou concessions en état d'abandon, ou toute personne disposant d'informations sur ces sépultures sont invitées à se manifester en Mairie.



### Réhabilitation de l'Ancienne école - Aménagement du cavalier 104



La commune est accompagnée par le CAUE dans le recrutement de l'équipe de programmation architecturale et paysagère.

La consultation des entreprises va débuter en avril, et l'étude devrait se dérouler de juin à décembre 2022. Des temps de concertation avec la population interviendront cet été et à l'automne. Le rendu de l'étude est attendu en décembre 2022.

### Deuxième phase de l'aménagement de la nouvelle aire de jeux pour enfants : la tyrolienne !

Vous avez peut-être remarqué les grandes sections de bois taillé présentes dans la partie haute de la plantation. Ce sont les éléments du dernier module de jeu en robinier destiné à améliorer l'aire de jeux pour enfant. Celui devrait être opérationnel avant la fin du printemps.

### Eglise Saint-Louis

Des travaux de réparation de la fuite en toiture de l'église Saint-Louis ont été réalisés par l'entreprise Tworkowski fin mars 2022.

## DERNIÈREMENT DANS LA PLACE FORTE

### Pont de la porte d'Embrun

Pour des raisons de sécurité, le pont de la porte d'Embrun était fermé à la circulation automobile. Le passage piéton restait possible. Des travaux d'urgence de consolidation ont été mandatés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et sont en cours, et la circulation (avec limite de 3,5 t) est de nouveau possible depuis le 28 mars.



Le pont de la porte de Briançon est également en très mauvais état, et nous invitons tous les automobilistes à rouler au pas. Pour rappel, le tonnage est limité à 12 tonnes, sauf dérogation.

### COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Guillestrois-Queyras  
Communauté de communes

#### Ordures ménagères : tarification incitative

La communauté de communes du Guillestrois-Queyras a décidé de mettre en place la tarification incitative pour les ordures ménagères.

Les points d'apport volontaire (moloks) seront équipés de lecteur de badges au printemps 2022, et la facturation sera faite en 2024 selon le nombre de sacs déposés. Le système de tarification incitative permettra ainsi de payer au plus juste les services liés aux déchets et leur collecte, c'est-à-dire selon la quantité de déchets produite, et incite à réduire vos déchets. Les agents de la communauté de communes du Guillestrois-Queyras feront la distribution des badges et information sur cette tarification en porte à porte dans le village.

Informations : <http://www.comcomgq.com>

#### Compostage

**Quinzaine du compostage organisée par le SMITOMGA: "FAITES DU COMPOST" jusqu'au 10 avril** : Animations enfants-ados, ateliers adultes: compostage partagé, compostage individuel, jardin zéro déchet zéro effort, etc...



Pour les infos sur le compostage ou pour toute question : 04.92.45.59.91 -

[valorisation@smitomga.com](mailto:valorisation@smitomga.com) ; <https://www.smitomga.com/pages/composter/>

***Mieux trier, et composter vous permet de réduire sensiblement vos quantités de déchets. Et pour rappel, en avril, le compost est mûr !)***

Référents : Cyr Piaton et Barbara Fougnon

#### **Questionnaire sur les besoins sociaux dans le Guillestrois Queyras**

La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras réalise, dans le cadre du programme Européen PITER et du projet « Bien Vieillir », une analyse des besoins sociaux de territoire, qui sera réalisée avec l'accompagnement du cabinet d'études ID-ES.

Il s'agit d'un diagnostic sociodémographique de l'ensemble de la population, il est réalisé en lien avec les partenaires présents sur le territoire.

La première étape consiste dans la diffusion d'un questionnaire auprès des habitants, ce dernier reprend des thèmes qui vont du logement, à la mobilité en passant par la petite enfance, la santé ou encore l'accès aux services dans le Guillestrois - Queyras.

Une participation forte permettra de mieux connaître les besoins et d'améliorer les réponses apportées.

Lien vers la version en ligne du questionnaire à destination des habitants:

[Questionnaire à destination des habitants - ABS CC Guillestrois-Queyras](#)

#### **PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS**

Le comité de pilotage de révision de la charte du Parc s'est réuni le 22 mars.

Le diagnostic territorial a été présenté et le comité de pilotage a validé les orientations et la trame de la future charte (2024-2039).

[www.pnr-queyras.fr](http://www.pnr-queyras.fr)

## DU CÔTÉ DU CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



La **billetterie-boutique** est ouverte :

- De janvier à mai : du mardi au dimanche : 10h-12h / 14h-17h
- Juin : du mardi au dimanche : 9h30-12h / 14h-18h

Le **"monument" est ouvert** en visites commentées :

- De janvier à mai : du mardi au dimanche à 14h30
- Juin : 10h et 14h30

### **Exposition "Little Big Horn"**

-De janvier à mai : samedi et dimanche à 14h45 et 15h45 ; séances supplémentaires les mercredis à 14h45 et 15h45 pendant les vacances scolaires

-Du 1<sup>er</sup> juin au 8 juillet : du mardi au dimanche à 10h15, 14h15, 15h15 et 16h15

### **Visite faune et flore les 13 et 27 avril 2022**

Le Centre des Monuments Nationaux dispose également d'une **e-billetterie**. Il est recommandé de réserver son billet en ligne du fait des jauges réduites. La e-billetterie concerne les visites commentées, l'exposition « Little Bighorn », <http://www.place-forte-montdauphin.fr/>

### **Travaux à la caserne Rochambeau**

Les travaux de rénovation de la toiture et de la charpente de la caserne Rochambeau ont débuté. Trois tranches seront rénovées (au niveau de la cour centrale) en 2022. Les deux dernières tranches sont programmées en 2023.

Des héliportages hebdomadaires sont programmés en avril pour convoyer / enlever les matériaux nécessaires au chantier (4, 11, 19, 25 avril)



## VIE ASSOCIATIVE

### **Comité des fêtes**

Le comité des fêtes a pour objectif d'animer la vie de village avec l'organisation de fêtes et animations : vide grenier, repas de village, Fête de la St-Jean, animations diverses...

N'hésitez pas à participer et "bénévoler" lors des animations de votre comité des fêtes. Adhésion : 5 € par personne, 10 € par famille.

Contact : Aude Mazuel - [comitedesfetes.montdauphin@gmail.com](mailto:comitedesfetes.montdauphin@gmail.com)

### **Comité de soutien UNESCO**

Le comité de soutien UNESCO organise des visites, balades, conférences sur les thématiques historiques et vie du village.

Contact : André Frezet - [asso.montdauphinunesco@orange.fr](mailto:asso.montdauphinunesco@orange.fr)

### **Ascendance**

- Le **festival Vertical'été** est un festival consacré aux arts verticaux, et plus particulièrement à la danse verticale, à Mont-Dauphin. Le choix de cette thématique apparaît comme une évidence reliant nature, patrimoine et spectacle vivant, porté par l'association Ascen-danse.

Le festival Vertical'été se déroulera cette année les **5/6/7 août**, avec 9 spectacles au programme. Si vous souhaitez vous investir dans l'organisation du festival, n'hésitez pas à le faire savoir : [asso.ascendance05@gmail.com](mailto:asso.ascendance05@gmail.com).

**Sites :** [ascen-danse-05.webnode.fr](http://ascen-danse-05.webnode.fr) // <http://verticalete.free.fr>

## AGENDA

- 5 avril** Repas solidaire **Ukraine** par le comité des fêtes (cdf)
- 6 avril** **Atelier décoration de Pâques** et goûter partagé (cdf)
- 10 et 24 avril** **Elections présidentielles**
- 18 avril** **Fête de Saint Guillaume**
- 28 mai** **Raid Hannibal** (arrivée d'une étape trail)
- 3-4-5 juin** **Rendez-vous aux jardins**
- 5 juin** **Vide grenier du comité des fêtes**
- 9 juin** **"Marcel" par Florence Ferrin : représentation publique de sortie de résidence - 19h30 salle Gil Fiorletta**
- 11 et 12 juin** **Raid Vauban "come back"**
- 12 et 19 juin** **Elections législatives**
- 17/18 juin** **Journée sécurité routière avec la MAIF** (sous réserve)
- 25 juin** **Culture en contrebande** (ACSSQ et comité des fêtes)
- 27 juillet/ 5 août** **Musicales Guil Durance**
- 5-6-7 août** **Vertical été** (Ascendanse)
- 23 août** **Potes de Marmots à Mont-Dauphin** (OTIGQ)

## RÉPONSES

### Mots fléchés

T		S	E	U	N		E	R	E	10
S	E	R	E	V	E	S		E	T	9
E	V	I	R		E	S	S	I	S	8
	R	O		E	L	E	L	R	U	7
T	P	O	S		I		G	E	R	6
E		S	T	L	E	S	A		U	5
		E	R	E	S	M	I		G	4
A		S		D	U	B	A	M	R	3
S		E		D	I	R	O		A	2
E		I	N	C	A	R	D	U	M	1
J	H	I	G	F	E	D	C	B	A	

### Le saviez-vous ?

En 1919, de nombreux serbes ont séjourné à Mont-Dauphin. Au milieu des années cinquante, ce sont des réfugiés hongrois qui ont été accueillis dans la place forte.

### BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Mont-Dauphinois et Mont-Dauphinoises!

## CONTACTS

### **Vous pouvez contacter la municipalité**

par mail [mairie.montdauphin@orange.fr](mailto:mairie.montdauphin@orange.fr) ou téléphone : 04 92 45 18 34

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le lundi et le jeudi de 14h à 18h, et le mardi de 8h à 12h, et sur rendez-vous. (Hors congés)

***Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 6 mai 2022, à 19h***

Rédaction : C. Piaton, C. Rouzet, B.Fougnon, M. Ennesser, Comité des fêtes // Crédits photographiques : C. Piaton